

Montargis

Le Département va engager les travaux

La véloroute du canal d'Orléans en 2022

Le président du Département vient de dévoiler le phasage des travaux de la véloroute à naître au long du canal d'Orléans.

► Ce lundi 22 novembre, le Conseil départemental du Loiret achetait au domaine privé de l'État les 78 km du canal d'Orléans et toutes ses dépendances. Pour le Département, cette date marque le lancement prochain des travaux de sa véloroute, puisque la partie Corquilleroy-Bûges - Presnoy doit être livrée à l'été 2022.

Président du Département, Marc Gaudet est venu dévoiler les grandes lignes de ce projet aux élus de l'Agglomération montargoise quelques jours plus tôt, mardi dernier.

Montargis reliée à Orléans en 2025

Les arbres seront préservés autant que possible au long de cette piste cyclable d'environ 2,50 m de large. Neuf aires de repos la jaloneront à Donnery, Fay-aux-Loges, Vitry-aux-Loges, Sury-aux-Bois, Châtenoy,



Neuf aires de repos agrémentent la piste cyclable. Chevillon refera totalement la sienne, située près de l'écluse du May, comme le montre le maire, Christian Bourillon.

que-nique, appui-vélo. À Chailly, Sury et Fay, y seront adjoints un point d'eau, un point de recharge électrique et des toilettes sèches.

Dans un premier temps, le Département a choisi de ne pas mettre de poubelles, « qui finissent souvent avec des monceaux d'immondices », et d'inciter les prome-

te pourront circuler aux côtés des piétons et des cyclistes. Les cavaliers, eux, emprunteront l'autre côté du canal, pour ne pas abîmer l'enrobé en liant végétal. Le précédent revêtement retenu ayant été arraché par le flot des crues de 2016, c'est ce type d'enrobé qui a été choisi - com-

lions d'euros (voir notre encadré). Et comme pour la Scandibérique, le Loiret espère toujours des financements européens.

La Région s'est pour sa part engagée, mais on ne connaît pas encore le montant des enveloppes.

« Nous avons choisi de ne pas solliciter les communes

Gaudet tout en ajoutant qu'il reste encore quelques ajustements à effectuer. « Je ne voudrais pas médire mais il faut des enquêtes publiques de ceci et de cela ! Le commissaire enquêteur nous remettra son avis dans les prochaines semaines ».

Côté aménagements de sécurité

Est prévu un système anti-inondations avec toutes les écluses possiblement ouvertes en cas d'afflux d'eau depuis la forêt d'Orléans (si gorgée d'eau, comme ce fut le cas en 2016). La première des écluses à clapets a ainsi été installée à Vitry ce jeudi 18 novembre.

Par ailleurs, des passages étroits vont être élargis sous le pont de Saint-Maurice-sur-Fessard notamment. Comment ? « Nous allons y placer des parois berlinoises. Ce sont des sortes d'encorbellements avec garde-corps », indique Eric Gauthier, directeur de l'aménagement et du patrimoine au Conseil départemental.

Par ailleurs, les aménage-

tions de façon autrement coûteuse, comme à Coudroy. « Le versant Loire sera beaucoup plus compliqué que le versant Seine, avec une attention particulière portée aux étangs ». Et le président Gaudet de conclure face à une assemblée montargoise très satisfaite que les travaux commencent de son côté : « Avec des maisons éclusières appelées à devenir commerces de produits locaux, chambres d'hôtes, résidences d'artistes, c'est un très beau projet qui va irriguer le cœur du département. Montargis va en profiter aussi. J'y crois ! »

LAURENCE BERNARD

MANQUE D'EAU. Le canal d'Orléans manque d'eau depuis qu'il n'est plus possible de la prendre dans les étangs de loisirs, celui de la Vallée et l'étang des Bois. Les curages seront un problème, relève Gérard Lelièvre, maire de Saint-Maurice. Et seules les pénichettes à fond plat pourront circuler. Même en automne, le niveau d'eau